

Pourquoi il faut interdire les armes de type militaire

Le Devoir,

Edition du 18-19 avril 2009

Dr Jean-Yves Frappier, Président de l'Association canadienne pour la santé des adolescents Le 9 avril 2009

L'Association canadienne pour la santé des adolescents soutient que le registre des armes à feu constitue un outil indispensable pour la prévention des traumatismes par balles chez les adolescents, que ce soit des meurtres, des accidents ou des suicides.

Les propositions visant à affaiblir les contrôles sur les armes sont particulièrement inquiétantes pour la santé des adolescents et notre société. Les différentes tragédies, comme en Allemagne récemment ou au collège Dawson en 2006, nous incitent à recommander l'interdiction complète de l'acquisition et de la possession des armes de type militaire qui figurent sur la liste des armes à utilisation restreinte.

En 1991, il y a eu 1441 décès causés par des armes à feu; en 2004, il y en a eu 792. Les changements proposés, qui seront débattus au Sénat le 21 avril prochain, entraîneraient une hausse de la vente des armes de poing et des armes à utilisation restreinte.